



Ministère de la Transition écologique et solidaire

Ministère de l'Intérieur

Ministère de l'Enseignement supérieur,
de la recherche et de l'Innovation

Ministère des Outre-mer

Paris, le Jeudi 16 mai 2019

Communiqué de presse

Découverte de la naissance d'un nouveau volcan sous-marin à l'Est de Mayotte : améliorer nos connaissances et prévenir les risques

La découverte de ce volcan, situé à 50 km à l'est de l'île et à 3500 m de profondeur, permet de mieux comprendre les séismes constatés sur l'île depuis un an. Face à cette découverte, le Gouvernement est pleinement mobilisé pour approfondir et poursuivre la compréhension de ce phénomène exceptionnel et prendre les mesures nécessaires pour mieux caractériser et prévenir les risques qu'il représenterait.

Depuis mai 2018, Mayotte connaît une succession d'épisodes sismiques et une importante mobilisation interministérielle et scientifique a été mise en place pour comprendre ce phénomène nouveau et mettre en place les mesures d'anticipation adaptées. Dès juin 2018, le gouvernement a en effet pris l'initiative de lancer une mission scientifique impliquant notamment la campagne océanographique réalisée par le navire *Marion Dufresne* (de retour à quai à Mayotte le 15 mai 2019) qui permet aujourd'hui d'apporter des éclaircissements majeurs sur ces épisodes.

Naissance d'un volcan sous-marin observé pour la première fois

La mission menée par le Comité national de la recherche scientifique (CNRS), avec le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), l'Institut de physique du globe de Paris (IPGP), l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER), l'université de la Réunion, l'Institut de physique du globe de Strasbourg (IPGS), l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), l'École normale supérieure (ENS), le Centre nationale d'études spatiales (CNES) et le Service hydrographique et océanographique de la marine (SHOM) qui ajoute des observations terrestres à la campagne océanographique du *Marion Dufresne*, a mis en évidence un nouveau volcan sous-marin, à 50 km de Petite-Terre.

Le nouveau volcan est situé à 3 500 m de profondeur. Sa taille actuelle est évaluée à 800 m de hauteur avec une base de 4 à 5 km de diamètre. Le panache de fluides volcaniques de 2 km de hauteur n'atteint pas la surface de l'eau. Les émanations de gaz constatées sur le littoral de Petite-Terre par la population sont, selon la mission, un signe habituel rencontré dans ce type d'activité volcanique et feront l'objet d'études spécifiques.

Les raisons du phénomène sismique à Mayotte

L'instrumentation marine déployée va permettre de mieux localiser l'essaim sismique ressenti depuis 2018. Les scientifiques sont mobilisés pour traiter, analyser et interpréter la multitude de données acquises durant ces derniers mois. Cette exploitation nécessitera des travaux approfondis pour évaluer les risques induits pour Mayotte en matière de risque sismique, risque volcanique et de tsunami. Le programme

d'étude sera alors actualisé et renforcé au vu des nouveaux éléments de connaissances apportés par ces analyses approfondies.

Un engagement de l'Etat renouvelé et renforcé

Depuis le début du phénomène de séismes, l'État adapte en continu, en fonction de l'éclairage des scientifiques, les mesures de surveillance et de prévention pour faire face à ce phénomène géologique exceptionnel qui impacte la population mahoraise et plus largement cette partie de l'océan indien.

En relation avec les élus et les autres acteurs impliqués, le gouvernement a défini le plan d'action composé des 5 axes suivants :

- Compléter dans les meilleurs délais les dispositifs de surveillance et instruments de mesure (tels que les sismographes et les balises GPS) pour suivre en continu le phénomène ;
- Compléter, par des missions adaptées, la connaissance scientifique ;
- Procéder immédiatement à une actualisation de la connaissance des risques que présente ce phénomène et les impacts potentiels pour le territoire mahorais, dont les résultats pourront être présentés d'ici trois mois ;
- Renforcer sans attendre le dispositif de planification et de préparation à la gestion de crise. A cet effet, une mission d'appui à la planification de la sécurité civile est dépêchée pour apporter un appui au préfet (actualisation des dispositifs de gestion de crise tels que les plans ORSEC). Elle sera sur place dès ce vendredi 17 mai ;
- Informer régulièrement la population, en lien avec les élus locaux.

Par ailleurs, ces éléments de connaissance nouveaux seront partagés au niveau international dans la zone de l'Océan Indien.

Le gouvernement, son administration, la communauté scientifique sont pleinement mobilisés pour poursuivre la compréhension de ce phénomène géologique exceptionnel. Le déploiement des mesures nécessaires pour mieux caractériser et prévenir les risques que ce nouveau volcan pourrait présenter pour la population de Mayotte feront l'objet d'une information régulière.